

danger et sans abaissement du devoir gouvernemental. A ce titre, la système entier de la viabilité d'un pays doit donc n'appartenir qu'à la communauté, à l'unité centrale.

Que dirait-on si, pour établir une route ordinaire de première classe de Paris à Lyon, on faisait appel à des spéculateurs, et si, pour prix de la confection de la moitié du travail, on leur abandonnait la première moitié achevée, plus la garantie de leurs capitaux, plus le droit d'exploitation pour un siècle. On hausserait les épaules à cette déchéance de la force nationale ; on l'accuserait d'impuissance, d'incurie et de stérilité, et on aurait pleinement raison ! On a donc oublié l'histoire des canaux de 1821, les mécomptes des Compagnies, les secours qu'on leur a donnés, les disputes pour des tarifs trop légèrement concédés, les réclamations du commerce exploité et pressuré, doléances et griefs auxquels l'Etat, lié par ses chartes de concession, n'a pu faire droit et justice !

Les Compagnies font mieux et plus économiquement que l'Etat !

Alors, pourquoi ne donnez-vous pas à entreprise les postes, l'exploitation et l'aménagement des forêts ? Pourquoi ne revenez-vous pas aux traitants, à la maltôte et à la ferme des gabelles pour le recouvrement de l'impôt ? Pourquoi ne concédez-vous pas à bail général toute la messagerie du territoire, comme on le pratiquait autrefois, puisque vous reculez d'un siècle et que vous abandonnez les grandes traditions de la Révolution et de l'Empire en matière de travaux publics ? Voyez-vous l'Empereur dégradant moralement le corps savant des ingénieurs, et appelant une poignée de Juifs pour tailler, dans les Alpes, la grande route du Simplon, moyennant la concession du droit du parcours pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, et une garantie d'intérêt de 5 p. % sur le capital déboursé ! On ne sait donc pas que ce ne sont que les petites villes, besogneuses, incapables, qui donnent en ferme le produit de leur octroi, et que les puissantes cités bien administrées, comme Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille dirigent elles-mêmes cette branche de leur revenu public ?

Mais l'Angleterre ne procède que par Compagnies, dans l'établissement de ses canaux et de ses chemins de fer, et de la plupart de ses services publics.

Oui : l'Angleterre est allée jusqu'à donner à entreprise à quelques marchands de la cité l'exploitation de la grande péninsule indoustannique, d'un monde cent fois plus grand que l'Angleterre elle-même, et l'on a vu des armées de mercenaires ravager une contrée immense pour opérer une *saisie-gagerie* sur les Rajahs, qui avaient eu l'impru-